



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/oieau/references-internationales/a/pologne-1999-2001-composante-eau>

# Pologne (1999-2001) : Composante Eau du Jumelage PL98/IB-EN-01

- OIEau - Références internationales -



Date de mise en ligne : 2001

---

OIEau

---

# Composante Eau du Jumelage PL98/IB-EN-01

**Septembre 1999 - Octobre 2001**

**BENEFICIAIRE : Ministère de l'Environnement,  
Pologne**

**FINANCEMENT : Commission Européenne**

## Contexte :

Le jumelage PL98/IB/EN-01 a été mené par la France et conduit par l'ADEME, en association avec l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La composante Eau, dont l'Office International de l'Eau était l'opérateur, a concerné la transposition des Directives européennes sur les eaux usées, les nitrates, les substances dangereuses et la Directive-Cadre, l'analyse du cadre institutionnel et des méthodologies et des procédures pour leur application, notamment au niveau d'un bassin avec la préparation d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux et d'un programme de mesures et d'investissement.

## Prestations :

- Missions d'experts français en Pologne et visites d'études en France de fonctionnaires polonais.
- L'adaptation de l'organisation institutionnelle à un nouveau cadre juridique, en conformité avec les principales directives européennes,
- Le plan d'action d'un an mené sur le bassin pilote du Narew (le plus long des affluents de la Vistule) pour la préparation d'un plan de gestion préfigurant l'application de la Directive-Cadre. Le plan comprenait la constitution des différentes Commissions de concertation et de décision, la réalisation d'un document présentant l'état des lieux et mettant en évidence les enjeux et les problèmes prioritaires au niveau du bassin pilote, l'élaboration d'un projet de programme de mesures, une analyse du coût des mesures proposées et des montages financiers envisageables pour les investissements. Des actions de formation ont été réalisées à l'attention des élus des collectivités locales et des responsables techniques des services d'assainissement du bassin pilote.
- Des propositions pour un meilleur procédé de planification, en cohérence avec les mécanismes économiques et financiers,
- L'organisation de la gestion des données afin d'améliorer le monitoring.
- Sessions de formation et d'information